



Credit consommation sofinco lié achat fenetres

Par **desbarats_old**, le **20/11/2007** à **14:53**

J'ai signé sur les assertions d'un vendeur un crédit sofinco gratuit sur 6 mois.

Au moment ou je m'apprete à le rembourser on me demande des intérêts sur ces 6 mois.

L'opacité de l'offre (pas de tableau d'amortissement) ne m' a pas permis de renoncer à ce crédit quand il était encore temps.

De savants calculs et la demande d'un tableau d'amortissement par la suite m'ont confirmé l'arnaque.

Quels sont les devoirs de ce vendeur à domicile quand il me fait signer l'offre préalable et du bailleur lorsque l'on recoit l'offre?